



Déclaration des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires du Maine-et-Loire

Les salarié·e·s ne doivent pas payer le prix de la crise sanitaire !

Nos organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires se sont rencontrées le 8 avril. Elles n'ont pu que constater l'impéritie du gouvernement face à une crise sanitaire d'une ampleur et d'une violence inégalées.

Où est passée la réserve d'un milliard de masques ? Où sont les blouses ? Où sont les solutions hydroalcooliques ? Où sont les tests ? Que sont devenues les mesures qui avaient été prises pour gérer une pandémie ? Tout a été enterré pour « réduire les déficits publics ! »

Alors que depuis des années nos organisations tirent la sonnette d'alarme et sont aux côtés des personnels soignants pour revendiquer des moyens, rien n'y a fait !

A aucun moment, le gouvernement n'a voulu entendre les revendications. Il fallait poursuivre la casse de l'hôpital pour « réduire les déficits ». Et puis la catastrophe est arrivée.

Alors qu'ils ont été reçus à coup de matraques, de LBD et de gaz lacrymogènes lorsqu'ils manifestaient, voilà ces mêmes personnels soignants aujourd'hui encensés comme des héros et applaudis. Les salarié·e·s de la grande distribution, de l'agroalimentaire, du transport, les personnels territoriaux sont à la même enseigne, applaudis eux aussi.

Ce ne sont pas des applaudissements qu'ils réclament. Ce sont des moyens, des protections, des postes !

Dans un mélange d'affolement et de double langage criminel, le gouvernement nous ordonne à la fois de rester confinés et de retourner travailler. Il annonce que toutes les entreprises sont éligibles au chômage partiel et dans le même temps donne des consignes à son administration pour le restreindre.

« Restez chez vous, mais allez travailler ! », ce qui revient à dire, sous prétexte de soutenir l'économie, « mettez votre vie en danger ! »

La pression est grande sur les salarié·e·s des « secteurs non essentiels » pour que le travail reprenne.

Si le gouvernement compense intégralement le chômage partiel aux entreprises, les salarié·e·s eux, ne perçoivent que 84 % de leur salaire net, ce qui est, notamment pour les revenus les plus faibles, une très forte incitation à retourner au travail.

Royalement, le gouvernement invite les entreprises à verser une prime de 1 000, voire 2 000 euros aux salarié·e·s qui continuent de travailler (encore faut-il que l'entreprise l'accepte !) Est-ce là le prix de la vie humaine ?

Le Président déclare « l'état d'urgence » et en profite pour suspendre des garanties de l'État de droit, pour franchir un nouveau pas dans la voie d'attaques contre les libertés démocratiques et du droit travail : Interdiction « d'aller et venir », remise en cause du code du travail, des conventions collectives, des accords collectifs. Désormais les employeurs peuvent (jusqu'au 31 décembre prochain) déroger par accord d'entreprise aux modalités de prise des congés. Ils peuvent déroger sans besoin d'accord, aux modalités de prise des RTT et des jours de repos, à la durée légale du travail (jusqu'à 60 heures par semaine !), au repos hebdomadaire et au repos dominical. Le Medef en rêvait, Macron, sous prétexte de crise sanitaire, l'a fait ! **Mais en quoi ces mesures sont-elles nécessaires au combat contre le Coronavirus ?**

Macron appelle à « l'Union Sacrée ». Encore une fois, ce que nous savons depuis longtemps se confirme : l'Union Sacrée, c'est toujours l'union contre les droits des salarié·e·s.

Les salariées et d'autres travailleurs paient déjà la crise sanitaire : perte de revenus, même au chômage partiel, insécurité pour beaucoup de travailleurs des secteurs essentiels comme non essentiels du fait de l'absence de moyens de protection, précarisation accrue pour les vacataires, les handicapées, les travailleurs payés à la prestation ou les travailleurs indépendants, et enfin dégradation de leurs droits dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire. Et comme souvent se sont les plus précaires et les plus démunis qui paient le plus cher cette crise.

Pour l'ensemble de ces raisons, nos organisations exigent :

- ▶ La mise à disposition systématique de moyens de protection pour tous les salarié-e-s devant travailler, y compris par la réquisition de stocks ou d'entreprises s'il le faut.
- ▶ Des autorisations de déplacement pour tous les élus et mandatés des organisations syndicales pour qu'ils puissent se rendre puis circuler librement dans les entreprises et tous leurs établissements.
- ▶ La garantie juridique, et pas seulement des déclarations de principes que les dividendes aux actionnaires ne seront pas versés.
- ▶ L'abrogation des ordonnances contre les libertés démocratiques et le droit du travail.
- ▶ La cessation d'activité de toutes les entreprises dont l'activité n'est pas indispensable au combat contre la pandémie, la réquisition des stocks de masques dont ces entreprises peuvent disposer.
- ▶ Le paiement de 100 % du salaire (primes et accessoires compris) pour les salarié-e-s en chômage partiel.
- ▶ L'interdiction des licenciements, comme vient de le décréter le gouvernement espagnol.
- ▶ Que des mesures d'urgence soient mises en place afin de protéger les personnes sans domicile fixe, par exemple la réquisition d'hôtels et de logements vides.

Le gouvernement comme le patronat devraient être attentifs à ce que cette situation met brutalement en lumière : la révolte qui s'exprime depuis des mois au sein du monde du travail s'approfondit et s'étend. Elle prend appui, aujourd'hui, sur la mobilisation des personnels soignants qui, aux premières loges, face à l'incurie du gouvernement et malgré elle, font fonctionner l'hôpital, font face à la maladie.

Mais la révolte s'étend aussi dans les entreprises et dans la fonction publique. La colère monte face aux attaques et à la façon dont la crise est gérée.

Nos organisations, avec les salarié-e-s, exigent qu'on arrête de fragiliser les services publics, de supprimer des emplois publics.

Nous mettrons tout en œuvre pour défendre la protection sociale de ce pays qui une fois de plus permet de protéger les salarié-e-s, les chômeu-ses-rs, les retraité-e-s. Nous exigeons, avec d'autres, plus de justice fiscale et sociale pour renforcer nos solidarités.

Le gouvernement ne pourra reprendre tranquillement son travail de casse des retraites et des services publics comme des droits du travail. Plus que jamais il trouvera nos organisations syndicales, aux côtés des salarié-e-s face à lui pour s'opposer qu'il leur fasse payer le prix de la crise et qu'il poursuive la casse de l'hôpital, des services publics, du droit du travail.

Angers, le 10/04/2020